

Procès-Verbaux des Séances de l'Année 1873.

SÉANCE DU 7 JANVIER 1873.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Mayeux, Barbey, Jozon, Rollet, Darié, Bachelot, de Laubrière, Nusse, Bigault d'Arscot, Lecesne et Moulin, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance de décembre est lu et adopté.

Correspondance. — M. de Vertus, vice président, fait savoir que, retenu par un deuil de famille, il lui sera impossible d'assister à la réunion. Le docteur Corlieu propose, comme membre correspondant, M. Ernest Lecoq, conseiller général de l'Aisne pour le canton de Condé, et demande qu'un livre comprenant les noms des souscripteurs pour le rachat de la maison La Fontaine soit déposé aux Archives de la Société. Il est répondu par M. Barbey, président du Comité, que le vœu de notre collègue sera accompli par le dépôt du registre qui a servi à la susdite souscription. M. Ponton d'Amécourt demande, par dépêche, que la Société veuille bien lui faire tenir la nomenclature des poids et mesures en usage dans notre arrondissement avant l'adoption du système métrique. M. Hachette doit voir M. d'Amécourt et lui annoncer que notre collègue M. Darié est chargé de ce travail qu'il communiquera à la Société lors de sa première réunion. MM. Rouyer et Poincier remercient de leur nomination.

Ouvrages reçus en décembre 1874 :

- 1^o *Romania*, n^o 42, octobre 1874 ;
- 2^o *Revue des Sociétés savantes*, janvier et février 1874 ;
- 3^o *Revue des Sociétés savantes*, mars et avril 1874 ;
- 4^o *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, 1873-1874 ;
- 5^o *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XIX ;
- 6^o *La Thiérache* (Société archéologique de Vervins), de la page 49 à la page 96 ;
- 7^o *Journal d'archéologie lorraine*, novembre 1874 ;
- 8^o *Note sur un temple romain dans la forêt d'Halatte* (Oise), par M. Caix de Saint-Aymour.

M. Barbey achève la lecture de son Analyse des objets les plus curieux en fer, cuivre et bronze provenant des fouilles de Caranda (collection Moreau) ; ce travail est renvoyé à la commission des Annales.

Le Secrétaire donne lecture, au nom de M. Bouchez, associé libre, d'une Requête présentée en 1770 à Mgr de Bourdeille, évêque de Soissons. Le hameau de Chassins, qui fait de temps immémorial partie de la commune de Treloup, avait, vers 1759, fait rebâtir l'antique chapelle qu'il possédait, placée sous le vocable de saint Genès. Aujourd'hui cette chapelle n'existe plus qu'à l'état de souvenir ; elle a fait place à des constructions rurales qui en conservent encore de nombreux vestiges. Les habitants de ce hameau désirant entendre la messe tous les dimanches, suppliaient qu'on leur accordât comme desservant M. Manière, ancien curé de Seringes qui s'était retiré à Chassins. M. Meurice, curé-prieur de Treloup s'y opposa et l'évêché lui donna droit. Ce travail sera déposé aux Archives de la Société.

M. Barbey, au nom de M. Masure, de Virly, membre correspondant, remet pour être déposée aux Archives, une charte en latin signée de Simon Legras, évêque de Soissons, de 1624 à 1656, qui sacra Louis XIV à Reims le 3 juin 1654. C'est la provision de la cure de Presles en faveur de Jean Duchesne, curé des Boves au lieu et place de M. Antoine Dumont, curé de Saint-Pierre de Presles, 16 décembre 1629. — Remerciements.

Notre honorable collègue, M. Moreau a transporté à Paris une grande partie de sa riche collection de Caranda; d'illustres et savants visiteurs se succèdent devant les vitrines qui renferment les précieuses trouvailles dues au zèle patient et intelligent de M. Moreau. « Vous avez, en deux ans, lui a dit l'abbé Cochet, après sa visite, vous avez rassemblé plus de matériaux que je n'ai pu en amasser pendant trente ans dans les départements qui passent pour les plus riches en vestiges historiques. » Les membres de la Société sont invités à visiter cette collection installée à Paris.

A la suite de l'élection, le bureau se trouve composé, pour l'année 1875, ainsi qu'il suit :

MM. Hachette, président; de Vertus, vice-président; Moulin, secrétaire; Lecesne, vice-secrétaire; Barbey, archiviste-bibliothécaire; de Bigault d'Arscot, bibliothécaire-adjoint; Mayeux, conservateur des monnaies, médailles et objets d'arts; Bachelet, trésorier.

M. le Président remercie ses collègues de la nouvelle preuve de confiance et de sympathie qu'ils viennent de lui donner.

MM. Auguste Moreau, conseiller général pour le canton de Fère, et Ernest Lecoq, conseiller général pour le canton de Condé, sont proposés comme membres correspondants.

La séance est levée à 5 heures.

